



POINT FORT

La qualité en médecine de famille et de l'enfance

Prodiguer une médecine de famille et de l'enfance de haute qualité fait depuis toujours partie de nos prérogatives. mfe a pour mission de participer à l'élaboration des conditions-cadres en matière de qualité qui répondent à la fois aux besoins des patient-e-s et aux réalités du cabinet du médecin de famille et du pédiatre. Avec l'adoption par les chambres fédérales en juin 2019 de la révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), sur le renforcement de la qualité et de l'économicité, mfe intensifie son engagement dans ce domaine et relaye les positions des médecins de famille et pédiatres pour qu'elles soient entendues et prises en compte par les décideurs.

Le thème de la qualité n'est pas une chose nouvelle pour mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse. L'association s'engage depuis de nombreuses années déjà, notamment au sein de la Commission qualité mfe. Cette dernière a depuis fusionné avec la Commission qualité de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) pour établir des synergies et ne pas créer de doublons. Dans ce

cadre, une stratégie en matière de qualité a été formulée. mfe s'investit également au sein de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (AS-QM) de la FMH qui coordonne les activités des médecins en faveur de la qualité. La collaboration s'est poursuivie et intensifiée avec la création de la délégation qualité en novembre 2019. Chapeautée par mfe, cette délégation associe les forces de la SSMIG, de la

Société Suisse de Pédiatrie (SSP), des Jeunes médecins de premier recours Suisses (JHaS) et du Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR) dans le but de consolider nos positions politiques et de les communiquer clairement aux décideurs et à nos partenaires.

Nouvelle réglementation en matière de qualité

La qualité est un thème complexe et en constante évolution. Elle doit être développée sur la base d'une approche intégrative impliquant l'ensemble des partenaires et acteurs du système de soins. La contribution des médecins de famille et de l'enfance est un facteur déterminant permettant au système de santé Suisse d'atteindre ses objectifs en matière de qualité. Il est donc essentiel que le processus mis en place pour le renforcement de la qualité tienne compte des demandes et besoins des médecins de famille et des pédiatres.

Commission fédérale de la qualité

Cette Commission qualité instituée par le Conseil fédéral doit contribuer au développement ainsi qu'à la promotion de la qualité et soutenir le Conseil fédéral dans la mise en œuvre de la stratégie qualité. 15 personnes sont prévues pour siéger dans cette Commission, parmi lesquelles 4 représentant-e-s des fournisseurs de prestations. Pour mfe il est primordial qu'au moins un-e représentant-e de la commission soit un médecin de famille ou pédiatre qui dispose d'une expérience dans le milieu des soins de santé primaires, afin que la Commission, dans son travail, puisse être sensibilisée aux besoins et réalités propre à cet environnement.

Conventions qualité

Par la nouvelle loi, les fédérations de fournisseurs de prestations et les fédérations des assureurs ont la responsabilité de s'accorder sur des conventions relatives au développement de qualité valables à l'échelle nationale. La conclusion de ces conventions est un outil important permettant de définir ensemble les mesures de renforcement de la qualité. Pour mfe il est important que la définition de la qualité porte la marque de la médecine de famille et de l'enfance. Nous faisons part de nos besoins et demandes lors des négociations actuelles entre la FMH et les assureurs.

mfe estime indispensable que les nombreuses procédures qualité des médecins de famille et de l'enfance mises en place par le passé soient reconnues et intégrées aux futures conventions qualité. Afin d'optimiser la mise en place des mesures qualité compatibles avec le cabinet médical, mfe doit être activement impliquée dans les réflexions et l'élaboration des projets qui concernent les cabinets médicaux ambulatoires. Ce processus est sur la bonne voie : dans le cadre d'un partenariat mené par l'Académie suisse pour la qualité en médecine de la FMH, la SSMIG, la SSP, mfe et les assureurs travaillent main dans la main pour développer un « concept qualité » adapté aux cabinets médicaux. La Commission qualité de la SSMIG avec les représentant-e-s de mfe viennent d'ailleurs d'élaborer quatre mesures de qualité, qui seront mises en œuvre à titre expérimental dès 2020.

mfe - points clés en matière de qualité

Une culture de la qualité

mfe s'engage pour une amélioration continue de la qualité des traitements pour les patient-e-s. Pérenniser et rendre visible les activités en matière de qualité des médecins de famille et pédiatres est une priorité. Dans cette perspective, il faut d'une part ancrer la notion de « qualité » dans tous les niveaux de formation, et d'autre part, dans une approche « bottom-up » intégrer les besoins des médecins de famille et des pédiatres. Les objectifs de qualité dans la formation de base sont fixés dans « Profiles »[1], le catalogue d'objectifs d'apprentissages des étudiant-e-s en médecine. Pour ce qui est de la formation post-graduée et continue, mfe s'engage avec ses partenaires, notamment la SSMIG, la SSP, le CMPR, les JHaS, les instituts de médecine de famille et la FMH à développer les soins médicaux de qualité en proposant à ses membres

des formations. Les cercles de qualité qui ont fait leurs preuves sont un outil efficace pour le renforcement de la qualité et doivent être soutenus en conséquence. En outre, les organisations médicales et les médecins s'investissent dans un nombre croissant d'activités qualité. mfe s'engage à communiquer sur le sujet aux décideurs et partenaires du domaine de la santé. « Sanctionner » les manquements va à l'encontre d'une promotion constructive d'une culture de la qualité. mfe encourage le développement d'un processus éducatif de renforcement de la qualité à défaut de la prononciation de sanctions.

Conditions favorables à la mise en œuvre de la qualité

Pour assurer au quotidien des soins de haute qualité centrés sur le patient, les médecins de famille et les pédiatres doivent disposer d'une liberté dans le choix des traitements et dans la gestion de leur temps de consultation. La prévention, la médecine intégrative, la collaboration interprofessionnelle sont incontournables pour améliorer la santé des patients. Ces éléments ont par ailleurs un impact positif sur les coûts de la santé.

Les médecins sont déjà aujourd'hui surchargés de travail administratif. Pour que mfe puisse soutenir la politique en matière de qualité en cours d'élaboration, la bureaucratie qui en découle devra rester raisonnable.

mfe déplore qu'aucun financement des activités de qualité n'ait été envisagé, alors même qu'il a été démontré que le tarif médical ne couvre pas le travail administratif qui lui est lié. Ces actes administratifs nécessitent du temps. Par conséquent, il est légitime que le corps médical demande une rémunération adéquate pour ce travail.

La collaboration interprofessionnelle étant un facteur permettant le renforcement de la qualité des soins, il nous paraît important que de nouveaux indicateurs tenant compte de cette dimension soient développés. mfe de-

mande également à ce que des projets de gestion de la qualité, menés par des équipes interprofessionnelles voient le jour.

Objectifs 2020

Une médecine de famille et de l'enfance de haute qualité étant une préoccupation majeure de l'association, mfe s'est fixée pour l'année 2020 plusieurs objectifs. Premièrement, dans le cadre de la délégation qualité, nous nous engageons à promouvoir l'échange afin d'être en mesure d'élaborer des positions communes en matière de qualité pouvant être soutenues par la base. Dans ce sens, une « position qualité » commune à la SS-MIG, la SSP, le CMPR, aux JHaS et à mfe sera adoptée en cours d'année.

Deuxièmement, nous suivons très attentivement le processus en lien avec la nouvelle LAMal sur la qualité et à chaque occasion qui se présente, nous communiquons nos positions et demandes (comme actuellement dans le cadre de la consultation sur la modification de l'ordonnance de la LAMal).

Troisièmement, la qualité étant devenu un thème hautement politique, mfe compte poursuivre le chemin déjà entrepris en renforçant sa collaboration avec les politiques, les autorités, l'administration fédérale, les associations de professionnels de la santé et les assureurs. En promouvant l'échange, c'est tous ensemble que nous trouverons les solutions les meilleures pour renforcer la qualité dans le système de santé suisse.

Autor: *Katrina Riva, secrétariat général, Philippe Luchsinger, président*